

CONDITIONS GENERALES DE L'ASSOCIATION ARTE SANS FRONTIERES

Préambule

Gestion de prestations artistiques

Stages

Projets

Responsabilité de l'utilisateur

Données à caractère personnel

Identité des utilisateurs

Contenu du site « Arte Sans frontières »

Responsabilité de « Arte Sans Frontières »

Préambule

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des prestations fournis à titre onéreux ou gratuit par l'association Arte Sans Frontières. Le terme d'organisateur et/ou artiste désigne toute personne physique ou morale ayant conclu un accord avec Arte Sans frontières.

Gestion de prestations artistiques

Les conditions liées à la gestion de prestations artistiques des intermittents du spectacle de l'association Arte Sans frontières sont :

1. Chaque salarié intermittent doit être inscrit à l'association « Arte Sans Frontières » en tant qu'adhérent le montant de l'inscription annuel est fixe à 30€.
2. Pour les adhérents d'Arte Sans Frontières nous facturons aux organisateurs Le 5% du montant global de la facture plafonné à 3000€ par le Global de la facturation.
Pour le traitement de salaires sans adhésion nous facturons aux organisateurs le 8% du montant global de la facture.
3. Les salaires seront versés dans les 15 jours qui suivent au mois des prestations artistiques et/ou après le règlement de l'organisateur de la prestation.
4. En raison du caractère bénévole de l'association, celle-ci ne peut être assujettie à la TVA*. La facture de l'organisateur employeur portera dans la case correspondant à la TVA, la mention : «exo».

*Au titre de ces activités, l'association est imposable de la même manière qu'une société. Mais elle peut, là encore, bénéficier d'exonérations si elle remplit toutes les conditions énoncées par le code général des impôts (CGI) et la jurisprudence.

Si les trois conditions ci-dessous sont acquises, l'association peut faire valoir l'exonération (article 261-7-1° du CGI) sur les recettes tirées :

- de prestations de services à caractère éducatif, sportif, social ou culturel rendus aux membres (au sens strict)
- de vente de biens auprès de ces mêmes membres (dans la limite de 10 % du chiffre d'affaires total de l'association dans ce dernier cas)
- de la vente de biens ou de services à caractère social ou philanthropique (quel qu'en soit le destinataire) et non concurrentiel
- de six manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année, pour procurer des ressources à une activité exonérée.

S'agissant de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe professionnelle, l'association devra démontrer le caractère non lucratif des activités mises en œuvre et, en pratique, que

- l'activité est nécessaire à la réalisation de l'objet social
- elle répond à des besoins peu ou mal couverts par le marché
- les tarifs sont nettement inférieurs à ceux du marché
- l'association n'a pas recours à la publicité ou à d'autres procédés commerciaux
- elle ne cherche pas systématiquement les excédents.

Les associations exonérées de TVA sur la base de l'article 261-7-1° du CGI sont automatiquement exonérées d'IS, de taxe professionnelle et de taxe d'apprentissage.

5. L'organisateur et l'artiste mandatent irrévocablement l'association « Arte Sans frontières », et l'accepte pour : rédiger, pour son compte et en son nom, les bulletins de paie, attestations Pôle Emploi, certificats de travail et toutes attestations ou pièces à produire auprès des organismes administratifs ou sociaux.

6. Reverser, pour son compte et en son nom, les salaires des intermittents et les charges sociales dues à l'Urssaf, Assedic, Afdas, Médecine du travail, Congés Spectacles, Audiens, par débit du montant globale de la facture.

7. Le contrat de cession, dûment complété, doit être retourné à « Arte Sans Frontières » dès l'inscription. Il est valable pour la période indiquée à compter de la date de signature.

La date du début des prestations doit être égale ou supérieure au premier jour du mois en cours.

8. Les employeurs et artistes déclarent sur l'honneur que les informations transmis sont exactes.

« Arte Sans Frontières » dégage toute responsabilité sur la véracité de ces informations.

« Arte Sans frontières » se réserve le droit de refuser tout dossier qu'il considère incomplet ou douteux sans que cela donne droit à une indemnisation ou réclamation ultérieure.

L'exécution du traitement de salaire prend effet de la réception du contrat signé et après encaissement du montant global de la facture.

Horaires des stages :

Les horaires offerts peuvent changer. L'association Arte Sans Frontières se réserve le droit d'annuler tout stage ne réunissant pas le nombre minimal d'élèves requis.

Conditions d'inscription :

Tous nos stages sont payables d'avance, pour confirmer votre place il faut payer le montant total de l'inscription 5 jours avant le premier jour du stage

Acceptation

Je reconnais qu'il n'y a aucune contrainte médicale pour moi, la ou les personnes que je représente à pratiquer l'activité mentionnée.

Je comprends que je n'aurai aucune couverture d'assurance personnelle durant la pratique de l'activité dans les locaux, lieux ou vers les lieux où se pratiquent les activités.

J'accepte les règlements et je m'engage à les respecter et/ou les faire comprendre et respecter par la ou les personnes que je représente.

Puisque les places sont limitées, qu'une coordination parfaite doit s'effectuer sur les classes en tout temps, les stages ne sont pas remboursables, divisibles ou transférables.

Aucun langage obscène ou comportements haineux, violents ou à caractère injurieux n'est toléré. Aucune violence verbale (hausser le ton, menacé etc.), n'est toléré. Le stagiaire usant d'un tel langage sera expulsé définitivement et sans possibilité d'user de ses privilèges au contrat, le tout sans remboursement.

L'association Arte Sans Frontières a une politique sur la vie privée et ne donnera pas vos renseignements personnels à moins qu'une loi l'oblige à le faire.

Remboursement :

Aucun remboursement ne peut être demandé par les dons que vous avez faits à l'association.

L'Association Arte Sans Frontières vous remboursera la totalité de votre paiement dans 2 cas seulement :

1) l'association annule le ou les cours où vous êtes inscrits.

2) Vous annulez votre session avant que celle-ci ait commencé avec un préavis de 5 jours. Après ce délai aucun remboursement n'est permis.

Modalités de paiement :

Comptant, par chèque, par visa ou carte de débit. Vous pouvez aussi envoyer votre chèque par la poste. Tout chèque retourné par la banque entraîne 20€ des frais supplémentaires et des poursuites en cas de non-paiement avec des frais à votre charge.

Absence aux stages

L'association Arte Sans Frontières n'est pas responsable de vos absences. Aucun remboursement ne pourra être exigé à cette effet.

Décharge :

L'association Arte Sans Frontières n'est aucunement responsable des dommages corporels subis par toute personne se livrant, à quelques titres que ce soit, notamment en qualité de joueurs, d'élèves, d'entraîneurs ou d'instructeurs, à toute activité ayant lieu dans ses locaux.

Divers:

Il est interdit de fumer dans les locaux du stage.

L'association Arte Sans Frontières décline toute responsabilité en cas d'objets oubliés ou volés ainsi qu'en cas d'accident.

Le client accepte que l'association Arte Sans Frontières utilise son droit à l'image et que sa photo et/ou des vidéos soient pris de sa personne et de ses performances comme archives, publicité ou diffusion dans n'importe lequel des médias connus et sur le site Internet de « Les-Rochères.com » ou « ArteSansFrontieres.org ».

L'association Arte Sans Frontières se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment et sans préavis.

Responsabilité de l'utilisateur :

L'utilisateur de l'annuaire et du Réseau de « Arte Sans Frontières » reconnaît qu'il est le seul et l'unique responsable de la publication des informations, matériels, données et liens, du maintien et du contrôle de leur contenu, ainsi que de la validité de toutes les informations fournies.

L'utilisateur reconnaît qu'il est le seul et l'unique responsable de la mise en place de ses liens, du choix des catégories ainsi que de toutes informations fournies lors de l'encodage d'un site dans l'annuaire.

L'utilisateur est tenu responsable de l'usage qu'il fait des services de « Arte Sans Frontières » Ce dernier étant déchargé de toute responsabilité.

Vos Informations Personnelles, ainsi que les liens de sites Internet répertoriés :

- Ne peuvent en aucun cas être impropres à la publication.
- Ne peuvent en aucun cas être incorrectes.
- Ne peuvent en aucun cas être mensongères.
- Ne peuvent en aucun cas être imprécises.
- Ne peuvent en aucun cas être frauduleuses ou impliquer la vente d'articles contrefaits ou volés.
- Ne peuvent en aucun cas porter atteinte aux brevets; droits d'auteurs, droits des marques, ainsi qu'aux autres droits de divulgation, droits de propriété intellectuelle ou, à la vie privée d'autrui.
- Ne peuvent en aucun cas être diffamatoires, calomnieuses ou médisantes.
- Ne peuvent en aucun cas être discriminatoires, inciter à la violence ou à la haine raciale, ethnique ou religieuse.
- Ne peuvent en aucun cas comporter des contenus ou d'informations à consonances obscènes ou pédophiles.

- Ne peuvent en aucun cas contenir de virus, cheval de Troie ou tout autre système informatique visant à endommager ou à intercepter clandestinement toutes informations transitant via le site de « Arte Sans Frontières » ou via ces bases de données.
- Ne peuvent en aucun cas enfreindre le règlement ou loi en vigueur. Y compris, et sans limitation, le règlement ou loi régissant la protection des consommateurs, le contrôle des exportations, la concurrence déloyale, la publicité mensongère ou les pratiques discriminatoires.

Données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel que vous nous transmettez seront utilisées par « Arte Sans Frontières » uniquement. Après acceptation de votre part, ces données permettront à «Arte Sans Frontières » de vous tenir régulièrement informé de ses activités et de vous adresser ponctuellement des offres intéressantes.
Ces données ne seront ni cédées, ni louées, ni vendues à des sociétés commerciales tierces.

Identité des utilisateurs :

« Arte Sans Frontières » est uniquement un service internet. Nous ne pouvons donc en aucun cas garantir l'identité des utilisateurs ainsi que l'exactitude des informations qui nous sont communiquées.

Contenu du site « Arte Sans Frontières » :

Le nom & le logo « Arte Sans Frontières » le design général du site, les textes, images et autres informations publiés sur ce site sont la propriété de « Arte Sans Frontières », sauf indication contraire.

Le Contenu de notre site internet « <http://www.artesansfrontieres.org> » ne peut être modifié, copié, distribué, utilisé, reproduit, publié, téléchargé, présenté, adressé, transmis, loué ou vendu de quelque manière ou quelque soit la forme, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de «

Arte Sans Frontières » Seul l'exploitation des flux RSS proposés est autorisée à fin de diffusion des annonces de «Arte Sans Frontières » sur d'autres sites Internet

Responsabilité de « Arte Sans Frontières » :

En aucun cas «Arte Sans Frontières » ne pourra être tenu responsable d'éventuels problèmes de fonctionnement technique de l'ensemble des fonctions et services mis à votre disposition sur le site.

En aucun cas «Arte Sans Frontières » ne pourra être tenu responsable de tous types de problèmes occasionnés à votre ordinateur durant la navigation sur notre site « <http://www.artesansfrontieres.org> ».

En aucun cas «Arte Sans Frontières» ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs d'encodage d'informations sur le site « <http://www.artesansfrontieres.org> ».

« Arte Sans Frontières » se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales, les catégories ainsi que ses pages Web et/ou de retirer à tout moment l'accès à ces informations.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à nous contacter.

La Direction.